

Un dividende de 1,6 milliard d'euros qui pose question

Un gros point d'interrogation entoure la question du financement de la gestion des déchets nucléaires. Electrabel payera-t-il la facture ou sera-t-elle adressée aux citoyens belges ?

Pour rappel, la Belgique n'a pas encore décidé quel sort elle réservera à ses déchets nucléaires de types B et C, les plus radioactifs. Le 9 février, le conseil d'administration de l'Ondraf a décidé que l'option du stockage géologique avait été retenue. Dans quelle commune ? Dans quelle couche géologique ? A quelle profondeur ? Toutes ces questions doivent encore faire l'objet d'une décision étalée sur plusieurs décennies. Le choix du site d'enfouissement ne devrait pas intervenir avant 2035, et l'autorisation d'exploitation avant 2050. En conséquence, les premiers déchets ne seront pas enterrés avant 2070 pour ceux de type B, et 2110 pour ceux de type C.

Pour l'heure, Electrabel a provisionné 4,9 milliards d'euros pour la gestion de ses déchets nucléaires. Ce montant a été calculé sur base du scénario hypothétique d'un enfouissement à 200 mètres de profondeur dans de l'argile molle. Or, en fonction du scénario qui sera finalement retenu, la facture finale pourrait varier fortement. Et ces variations pourraient se chiffrer en milliards d'euros...

C'est dans ce contexte qu'on a appris qu'Electrabel avait fait remonter 1,6 milliard d'euros vers Engie, sa maison-mère, comme l'écrivait hier "L'Echo". Via ce dividende payé en nature, les actifs d'Electrabel France ont été remontés du périmètre d'Electrabel vers celui d'Engie.

Dans la foulée, le chef de groupe Ecolo, Jean-Marc Nollet, a déclaré à

l'agence Belga "qu'Engie est très clairement en train d'organiser l'insolvabilité d'Electrabel par rapport à sa responsabilité dans la gestion des coûts du démantèlement des centrales et de la gestion des déchets nucléaires".

Pour rappel, c'est Electrabel, et non Engie, qui est garant du paiement des provisions nucléaires. Certains craignent donc qu'Engie soit en train de vider Electrabel de sa substance afin de pouvoir laisser tomber plus facilement sa filiale si le coût de la gestion des déchets nucléaires devait exploser dans le futur.

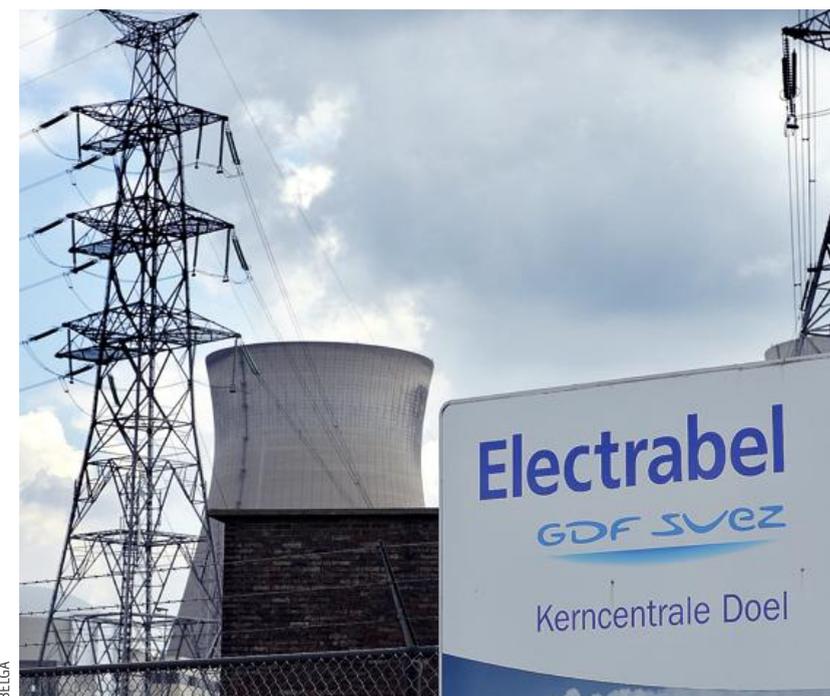
Marghem demande des comptes

De son côté, Electrabel réfute ces accusations. "Cette opération vise à aligner la détention juridique d'Electrabel France sur la responsabilité managériale, explique Anne-Sophie Hugé, porte-parole d'Electrabel. Electrabel France est géré depuis la France, il y a une certaine logique à ce que l'actif soit intégré à Engie. Et cela d'autant plus que des concessions doivent être prochainement octroyées."

Elle ajoute qu'Electrabel SA est encore "important" et qu'il lui reste des fonds propres de 32 milliards d'euros. Il n'empêche qu'un actif important a quitté le giron d'Electrabel SA. Alors que sa valeur d'acquisition était de 434 millions d'euros, il a été cédé à Engie à une valeur de 1,6 milliard d'euros.

Interrogée par Jean-Marc Nollet, la ministre de l'Energie, Marie-Christine Marghem (MR), a indiqué qu'elle avait demandé à Synatom, la filiale d'Electrabel chargée de gérer les déchets nucléaires, de vérifier que cette opération ne mettait pas en péril le paiement des provisions nucléaires par Electrabel.

Laurent Lambrecht



Une grosse inconnue concerne la gestion des déchets nucléaires.

ENGIE Paris, 17 mai, clôture **14,55 €**



ENEL Milan, 17 mai, clôture **4,98 €**



EON Francfort, 17 mai, clôture **11,05 €**



IPM Graphics

Forte baisse de l'action Engie

L'évolution du cours de l'action Engie au cours des années "Mestrallet" n'aura pas été brillante, surtout depuis la fusion entre Suez et Gaz de France. L'action a perdu 65% de sa valeur par rapport à 2008 quand elle avait atteint un sommet. L'indice Eurostoxx 600 Utilities affiche, lui, une baisse de 37% (hors dividendes). Sur 20 ans, Engie a perdu 37% contre une progression de 14% (hors dividende) pour le secteur pris au sens large.

Gérard Mestrallet ne manque jamais une occasion pour souligner que d'autres énergéticiens ont fait moins bien qu'Engie. En tête des mauvaises performances, on trouve EDF (-80%), qui paie cher ses lourds investissements dans le nucléaire de la nouvelle génération en particulier à Flamanville. Des groupes allemands comme EON se trouvent aussi en tête des fortes baisses au cours de la dernière décennie. "Il ne faut pas oublier qu'ils ont dû s'adapter à la décision de la chancelière Angela Merkel de sortir du nucléaire en 2022 suite à la catastrophe de Fukushima", rappelle Xavier Servais, administrateur-délégué à la société de bourse Delande.

Il est clair qu'en termes boursiers, la fusion entre Suez et Gaz de France, qui a été entérinée en juillet 2008 par les deux assemblées, aura été décevante à tous les points de vue. L'Etat français devient le premier actionnaire, tout en étant l'actionnaire principal d'EDF. "Il est en situation permanente de conflit d'intérêt", explique un dirigeant. A cela s'ajoute le fait que les activités de GDF sont régulées et le personnel est "au statut". Le rachat d'International Power, et surtout le solde de 30% aura aussi été "l'opération de trop". Reste à voir si Isabelle Kocher arrivera à faire remonter l'action en vendant certains actifs (notamment la production de gaz à Total) et à miser sur l'efficacité énergétique.

AvC